Le livret du/de la bénévole

Terre d'Ancrages

Sommaire

L'association 3

Bénévole 5

Parcours du bénévole 6

Conseil d'administration 7

Les branches et leurs missions 8

1. Accompagnement 9
   - Bénévole personne relais 9
   - Bénévole Référente personne relais 10
2. Hébergement 11
   - Bénévole Coordinateur.trice d'hébergement en boucle 11
   - Bénévole Coordinateur.trice d'hébergement en Colocation 12
   - Bénévole hébergeur.euse 13
   - Bénévole colocataire 14
3. Activités 15
   - Bénévole activités et création de lien 15
4. Soutien aux squats 16
   - Bénévole branche squat 16

5. Missions transversales 17
   - Plaidoyer, recherche de dons, relations externes, action ponctuelles 17

La première rencontre 18
1. Personne relai + personne accompagnée 18
2. Coordinateur.trice d'hébergement + bénévole hébergeur.euse 19
3. Bénévole hébergeur.se + personne accompagnée 20

Sujets à aborder lors des rencontres régulières avec la personne accompagnée 21
Charte de l'association Terre d'Ancrages 22
Charte hébergement association Terre d'Ancrages 24
Organigramme 28
Adhésion à l'association 29
Dons 30
Contact 31

L'association

Terre d'ancrages est une petite association locale, œuvrant pour les personnes exilées dans Lyon et alentour.

Notre association est reconnue d'utilité publique et a pour vocation de lutter pour un accueil digne et chaleureux des personnes en exil.

Nous faisons le pari qu'il est possible d'aider les personnes exilées démunies à subvenir à leurs besoins les plus basiques et élémentaires, tout en favorisant leur insertion dans le tissu des communautés d'accueil : c'est en effet une dynamique d'échange et de partage qui se met en place entre les membres de la communauté locale et les personnes en exil accompagnées par l'association.

Missions et Actions

Parmi ses projets, Terre d'ancrages a comme activité principale la mise en relation des personnes disposant d'une chambre ou d'une pièce non utilisée avec des personnes exilées sans solution satisfaisante d'hébergement en système de boucles et/ou à travers des solutions plus stables en colocations solidaires.

Les boucles représentent la première étape. Cela consiste à mettre en relation 3 foyers (personne seule, famille, coloc,...) avec une personne exilée qui sera hébergée alternativement par ces 3 foyers pour une période de 2 semaines tous les mois.

La colocation solidaire est l'étape suivante, plus stable pour la personne en exil isolée. Cette dernière est considérée comme un colocataire au même titre que les autres personnes résidant dans le logement.

En parallèle, nous cherchons à répondre aux besoins fondamentaux des exilés (accompagnement social et administratif et création des liens d'amitié et de proximité) à travers la mise en place d'un système de duo (un bénévole local « personne-relais » et une personne accompagnée) et à favoriser des liens d'amitié entre exilés et personnes locales, par des activités ou rencontres régulières.

Nous mêlons ainsi des actions matérielles et correspondant aux besoins fondamentaux (hébergement, soutien aux squats, distribution alimentaire...), l'organisation de moments conviviaux et festifs (ateliers, sorties, fêtes, rencontres...) et des revendications politiques, fondées sur une réflexion sur l'accueil, la solidarité et l'hospitalité. Terre d'Ancrages est ainsi une force de proposition pour un « vivre-ensemble » alternatif : durable, inclusif, solidaire et humain.

Notre association s'adresse à toutes les personnes exilées. Ainsi, nos ateliers, nos fêtes, etc sont ouverts à toutes les personnes sans distinction de statut, comme à toutes les personnes locales.

Bénévole

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »

(Conseil économique et Social, 1993)

A Terre d'ancrages c'est au nom de la solidarité envers les personnes exilées et la lutte contre les inégalités que les bénévoles s'engagent.

Un bénévole fait don de son temps dans une association. Son engagement est libre.

Parcours du/de la Bénévole

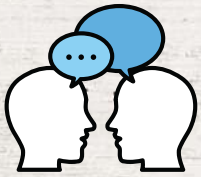

Prise de contact avec l'association

Réunion des nouveaux bénévoles/permanences TDA

Mission du bénévole participation aux assemblées mensuelles et aux réunions de travail

Adhésion à l'association

Conseil d'administration

Terre d'ancrages est dirigée par un conseil de 6 à 10 membres, élus pour 1 année par l'assemblée générale à la rentrée . Les membres sont rééligibles, dans la limite de 5 années consécutives.

Le Conseil d'Administration élit un bureau composé de minimum :

1) un.e président.e
2) un.e secrétaire
3) un.e trésorier.e

CA

Terre d'ancrages est dirigée par un conseil de **6 à 10 membres**, élu.es pour 1 année par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles, dans la limite de 5 années consécutives.

Bénévoles ayant à coeur les actions de TDA !

EXPÉRIENCE

L'envie de vivre cette expérience collective!
Bonne connaissance de TDA ou motivation à apprendre

Disponibilité

3h/semaine

Réunion CA

1 x / mois

Assemblée Mensuelle

1 x / mois

MISSIONS DU CA

Représente l'ensemble des membres de l'association ; gestion courante de l'association ;
Assure le maintien et bon déroulement des activités de l'association ;
Veille à la bonne utilisation du budget;
Chargé de la COM externe

COMPÉTENCES ET QUALITÉS

Esprit militant
Ecoute
Bienveillance
Prise de décision
Esprit d'équipe
Disponibilité

- **RESPONSABLE RH SALARIÉE/SC**

Rôle de référent, d'écoute, suivi humain et administratif des salariés, des sc et des stagiaires

- **RESPONSABLE ACCOMPAGNEMENT**

En lien étroit avec le.la salarié.e pilote et anime les réunions et les équipes hébergement et accompagnement

- **RESPONSABLE ACTVITES ET CREATION DE LIENS**

Anime le réseau des bénévoles de la branche activités. Développe des partenariats et prends en compte les besoins et les propositions de l'ensemble des participants.tes pour des activités visant à créer des liens

- **RESPONSABLE RELATIONS EXTERIEURES**

Représente l'asso, partenariats avec autres entités, porte la vision de TDA, organisation de divers forums, salons

- **RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

Relai de l'info interne, tri et distribution de l'info externe, newsletter, prépare l'ODJ et le CR des CA et des assemblées

- **RESPONSABLE TRESORERIE**

En lien étroit avec le.la salarié.e prépare le budget prévisionnel ; propose les objectifs à atteindre sur le plan des ressources (recherche de fonds, dons, subventions...)
Contrôle et surveille l'utilisation des ressources de l'association

- **RESPONSABLE SOUTIEN SQUAT**

Anime le réseau des bénévoles de la branche squat, interlocuteur.trice avec les habitants

- **RESPONSABLE ACCUEIL BENEVOLES**

Recrutement et Intégration des bénévoles, lien avec permanence d'accueil, suivi des besoins de l'asso

les branches et leurs missions

1
Accompagnement

2
Hébergement

3
Activités

4
Soutien aux squats

5
Missions transversales

1.Accompagnement

BÉNÉVOLE PERSONNE RELAIS

Rôle:

- Créer un lien amical avec la personne exilée et l'accompagner dans ses démarches d'intégration en France.

Contexte :

La personne-relais fait partie de l'équipe « Accompagnement. » Elle est soutenue par des référent.es ayant des compétences psy et/ou de juristes, travailleur.ses sociaux... Elle participe aux temps conviviaux, qui facilitent les liens et l'amitié au sein de notre réseau.

Missions :

- **Créer** un **lien amical** avec la personne exilée
- **S'assurer** de la **bonne entente** au sein de l'hébergement en boucle ou en colocation
- **Suivre** et **soutenir** la personne dans ses **démarches d'intégration**
- **Si possible, répondre** à ses **besoins ponctuels** (ex : accompagnement à un rendez vous)
- **Aider** la personne à se **projeter** dans l'**avenir** de façon concrète

Savoir-être et compétences :

- Goût pour les cultures étrangères et l'échange interculturel
- Etre attentif à son engagement affectif

Disponibilité : 3H/sem

- 1 réunion d'équipe Accompagnement / mois (2h)
- 1 repas avec la personne accompagnée / 6 semaines
- 1 Réunion de suivi de la personne accompagnée/ 3 mois (2h)
- 1 rencontre / semaine avec la personne accompagnée (1h)
- Possibilité de participer à des formations et à des groupes de soutien aux bénévoles (2h / mois)

1.Accompagnement

BÉNÉVOLE REFERENTE PERSONNE RELAIS

Rôle:

- Soutenir et épauler les personnes relais dans leur accompagnement
- Faciliter la vie d'équipe des bénévoles et valoriser leurs capacités de soutien.

Contexte :

Au sein de notre réseau d'accueil et d'entraide à destination des personnes migrantes, certain.es bénévoles sont impliqué.es plus personnellement dans l'accompagnement. Ces "personnes relais" nouent un lien privilégié avec une personne exilée, pour lui porter présence amicale et un soutien. Le.a référent.e travaille alors en collaboration avec une personne relais afin de la soutenir et lui apporter des connaissances professionnelles.

Missions :

- **Soutien** d'une personne relais dans son accompagnement
- **Suivi régulier** des situations à travers des réunions avec l'ensemble de l'équipe afin d'exposer les problématiques et améliorer les situations
- **Animation d'ateliers** ou temps de rencontre avec les autres bénévoles
- Mise en place de **formations** et autres **dispositifs d'accompagnement** en lien avec les équipes d'hébergement

Savoir-être et compétences :

- Ecoute, organisation
- Etre attentif à son engagement affectif

Disponibilité : 3h /sem

- 1 réunion d'équipe/mois (2h)
- contacts téléphoniques/ rencontres
- 1 participation à un temps convivial/ mois (3h)

2.Hébergement

BÉNÉVOLE COORDINATEUR.TRICE D'HÉBERGEMENT EN BOUCLE

Rôle:

- Permettre à des personnes exilées sans solution d'hébergement de trouver une sécurité, un équilibre et de créer des liens amicaux à travers la mise en place des boucles ou des colocations solidaires.
- Contribuer à développer un réseau d'hospitalité sur l'agglomération lyonnaise

Contexte :

Le.la coordinateur.ice fait partie de l'équipe «Hébergement» avec les autres coordinateurs. Il.elle est souvent responsable d'une ou de plusieurs boucles. C'est interlocuteur.trice prinicipal.e des hébergeurs.geuses solidaires, il.elle veille pour qu'il ait une bonne entente dans la cohabitation.

Missions :

- Coordonner les différentes boucles d'hébergement en faisant le lien entre les différents foyers et l'équipe hébergement
- Assurer le calendrier d'hébergement ainsi que les transitions entre les foyers
- Assurer le bon vivre dans chaque foyer et soutenir les hébergeur.euses dans leur démarche
- Participer à la recherche de nouveaux hébergements afin de développer le réseau d'hospitalité lyonnais.

Savoir-être et compétences :

- Goût pour les cultures étrangères et l'échange interculturel
- Etre attentif à son engagement affectif

Disponibilité : 2h /sem

- 1 réunion d'équipe / mois (2h)
- 1 apéro de l'hébergement/mois (3h, facultatif)
- 1 repas autour de la personne accueillie / 6 semaines
- 1h / semaine pour communiquer avec le reste de l'équipe
- Possibilité de participer à des formations (2h/mois)

2.Hébergement

BÉNÉVOLE COORDINATEUR.TRICE D'HÉBERGEMENT EN COLOCATION

Rôle:

- Permettre à des personnes exilées sans solution d'hébergement de trouver une sécurité, un équilibre et de créer des liens amicaux à travers la mise en place des boucles ou des colocations solidaires.
- Contribuer à développer un réseau d'hospitalité sur l'agglomération lyonnaise

Contexte :

Le.la coordinateur.ice fait partie de l'équipe «Hébergement» avec les autres coordinateurs. Il.elle est souvent responsable d'une ou de plusieurs colocations solidaires.

C'est interlocuteur.trice prinicipal.e des hébergeurs.geuses solidaires, il.elle veille pour qu'il ait une bonne entente dans la cohabitation.

Missions :

- Soutenir les différentes colocations en faisant le lien entre les différents colocataires, le propriétaire et l'équipe de coordination
- Assurer le bon vivre dans chaque colocations à l'aide d'échanges, d'organisation de soirée, d'apéros à thème ...
- Accompagner les bénéficiaires dans toutes les démarches liées au logement (payement de facture, du loyer ...) de façon à ce qu'ils soient de plus en plus autonome
- Participer à la recherche de nouvelles colocations afin de développer le réseau d'hospitalité lyonnais

Savoir-être et compétences :

- Goût pour les cultures étrangères et l'échange interculturel
- Etre attentif à son engagement affectif

Disponibilité : 2h /sem

- 1 réunion d'équipe /mois (2h)
- 1 apéro dans une colocation/mois (3h, facultatif)
- 1h/semaine pour communiquer avec le reste de l'équipe
- Possibilité de participer à des formations (2h/mois)

2.Hébergement

BÉNÉVOLE HÉBERGEUR.EUSE

Rôle:

Les accueillant.es proposent d'héberger une personne exilée de façon temporaire.

Contexte :

Accompagné.es par les bénévoles coordinateur.ices, les personnes relais et quelques bénévoles professionels de Terre d'Ancrages, les accueillant.es proposent d'héberger une personne de façon temporaire, avec les moyens disponibles (chambre d'ami, canapés, ...). L'accueillant est aussi le.la bienvenue à l'ensemble des activités et assemblées organisées par Terre d'Ancrages.

Missions :

- Permettre à des personnes sans logement de trouver une sécurité et de créer des liens amicaux.
- Accueillir quelqu'un chez soi pour des raisons humanitaires
- S'ouvrir à d'autres cultures et d'autres itinéraires de vie

hébergement en boucle ou en colocation

Les boucles sont des solutions temporaires. Elles consistent à mettre en relation 3 foyers (personne seule, famille, coloc,...) avec une personne exilée qui sera hébergée alternativement par ces 3 foyers pour une période de 2 semaines tous les mois.

La coloc solidaire est une étape plus stable pour la personne en exil isolée. Cette dernière est considérée comme un coloc au même titre que les autres personnes résidant dans le logement. Elle participe financièrement au loyer et aux charges dans la limite de ses capacités et l'association apporte le complément financier si besoin.

2.Hébergement

BÉNÉVOLE/ COLOCATAIRE SOLIDAIRE

Rôle:

Les accueillant.es proposent de cohabiter avec une personne exilée dans la durée.

Contexte :

Accompagné.es par les bénévoles coordinateur.ices, les personnes relais et quelques bénévoles professionels de Terre d'Ancrages, les colocataires solidaires cohabitent avec une personne exilée et veillent pour une création de lien plus stable.

Missions :

- Permettre à des personnes sans logement de trouver une sécurité et de créer des liens amicaux.
- Vivre en colocation avec une personne exilée isolée
- S'ouvrir à d'autres cultures et d'autres itinéraires de vie

hébergement en boucle ou en colocation

Les boucles sont des solutions temporaires. Elles consistent à mettre en relation 3 foyers (personne seule, famille, coloc,...) avec une personne exilée qui sera hébergée alternativement par ces 3 foyers pour une période de 2 semaines tous les mois.

La coloc solidaire est une étape plus stable pour la personne en exil isolée. Cette dernière est considérée comme un coloc au même titre que les autres personnes résidant dans le logement. Elle participe financièrement au loyer et aux charges dans la limite de ses capacités et l'association apporte le complément financier si besoin.

BÉNÉVOLE ACTIVITES ET CREATION DE LIEN

Rôle:

Organiser avec les personnes concernées de temps conviviaux, sorties, activités sportives, ateliers divers...Faciliter la participation des personnes exilées et locales !

Contexte :

Le.a bénévole fait partie de l'équipe « Activité », en collaboration avec les autres bénévoles il.elle met en place l'organisation et l'animation des activités permettant aux exilées de s'insérer dans la ville et dans leur quartier, de lier des contacts et de lutter contre l'isolement.

Il.elle est soutenu.e par l'équipe de référen.te.s d'accompagnement ou le.la salarié.e.

Missions :

- Créer un lien amical avec les personnes exilées
- Organiser des temps conviviaux permettant la création de lien entre tous les participants (exemples : après-midi pétanque, sortie vélo, soirée musique ...)
- Etre à l'écoute des personnes exilées
- Participer à une dynamique de groupe afin de développer et consolider l'identité de Terre d'Ancrages

Savoir-être et compétences :

- Goût pour les cultures étrangères et l'échange interculturel
- Etre attentif à son engagement affectif

Disponibilité : 3h /sem

- 1 réunion d'équipe / mois (2h)
- 1 ou 2 passages sur le lieu/ semaine (3h ou + pour la distribution, ou le café convivial, ou une visite)
- assemblées de Terre d'Ancrages: au moins 1/semestre à géométrie variable selon les disponibilités

4.Soutien aux squats

BÉNÉVOLE BRANCHE SQUAT

Rôle:

- Créer un lien de relation humaine avec ceux.celles qui habitent aux squats, aider à organiser et gérer les distributions alimentaires.

Contexte :

La personne fait partie l'équipe « Squats »
Elle est soutenue par des référent.es ayant des compétences psy et/ou de juristes, travailleur.ses sociaux... Elle participe aux temps conviviaux, qui facilitent les liens et avec les gens du squat.

Missions :

- **Créer** un **lien humain** avec les personnes qui vivent aux squats
- Organiser des cours de Français
- Organiser le Petit café pour moments de détente et de partage
- **Suivre** et **soutenir** la personne dans ses **démarches d'intégration**
- **Aider** la personne à se **projeter** dans l'**avenir** de façon concrète

Savoir-être et compétences :

- Goût pour les cultures étrangères et l'échange interculturel
- Etre attentif à son engagement affectif

Disponibilité : 3h /sem

- 1 réunion d'équipe branche squat / mois (2h)
- 1 repas autour de la personne accueillie / 6 semaines
- 1 Réunion de suivi de la personne accompagnée/ 3 mois (2h)
- 1 rencontre / semaine avec la personne accompagnée (1h)
- Possibilité de participer à des formations et à des groupes de soutien aux bénévoles (2h / mois)

5.Missions transversales

PLAIDOYER, RECHERCHE DE DONS, RELATIONS EXTERNES, ACTIONS PONCTUELLES

Rôle:

Toute personne peut être force motrice pour défendre les valeurs de Terre d'ancrages, à travers des actions externes, le développement des partenariats, l'amélioration des outils de communication, aider au conseil d'administration, aider à la recherche de fonds et dons, aider pour des actions ponctuelles... tout en encourageant aussi la participation des personnes exilées.

Contexte :

Le.la bénévole est encadré.e par la salariée de l'association et par le CA. L'objectif est de contribuer au développement d'un réseau d'hospitalité sur la ville de Lyon et alentour, et développer le réseau Terre d'Ancrages de façon à trouver de nouveaux bénévoles, hébergeurs, financeurs ...

Missions :

- Participer à des groupes de recherches et discussions
- Organiser et participer à des événements afin de mettre en avant l'association
- Plaidoyer en faveur de personnes exilées
- Appui à la recherche de dons et de financements
- Représenter l'association lors de divers événements et de rencontre avec différents acteurs (grand publique, autres associations, fondations, partenaires, élues...)

Savoir-être et compétences :

- Autonomie et travail d'équipe
- Etre attentif à son engagement affectif

Disponibilité : 3h /sem

- 1 réunion d'équipe / mois (2h)
- 1 rencontre / semaine avec la personne référente (1h)
- Possibilité de participer à des formations et à des groupes de soutien aux bénévoles (2h / mois)

La première rencontre

1

Personne relais
+
personne accompagnée

Mise en relation, écoute de chacun.e et définition du cadre de la relation

SI POSSIBLE AU LOCAL

En présence du. de la référent.e d'accompagnement ou de la permanente salariée de TdA.
Pour signifier que la personne-relais n'est pas seul.e et qu'elle ne prend pas les décisions de façon arbitraire.

BESOINS ET LIMITES DE CHACUN.E

Écouter les attentes de la personne exilée.
Certaines personnes demandent un lien amical, d'autres ont plus de difficulté à s'ouvrir !
Parler de la disponibilité de chacun.e.
S'accorder pour une relation où la personne-relais partage ses *ancrages*, et où la personne exilée l'informe régulièrement de sa situation.
*Les **ancrages**, c'est nos repères, nos connaissances sur la vie locale, nos soutiens amicaux et familiaux, nos habitudes...*

MODE RELATIONNEL

Fréquence des rencontres?
Comment se joindre (tél, Whatsapp...?)

Horaires ?
Délai de réponse?

VALEURS DE TERRE D'ANCRAGES

Entraide — Reconnaissance de la Dignité de chacun.e
Honnêteté — Tolérance — Recherche de l'autonomie

La première rencontre

2

Coordinateur.trice d'hébergement
+
bénévole hébergeur.euse

Mise en relation, écoute de chacun.e et définition du cadre de la relation

SI POSSIBLE CHEZ L'HEBERGEUR

Le.la bénévole met en lien les personnes tout en analysant l'adéquation entre les valeurs de l'association et celles des hébergeurs.euses.

BESOINS ET LIMITES DE CHACUN.E

Ecouter les attentes de la personne exilée et du/de la bénévole hébergeur.euse
Certaines personnes demandent un lien amical, d'autres surtout pas !
Parler de la disponibilité de chacun.e.
S'accorder pour une relation où la personne-relais, les coordinateurs, les personnes hebergeuses et les personnnes accueillies puissent communiquer régulièrement.

MODE RELATIONNEL

Fréquence des rencontres?
Comment se joindre (tél, Whatsapp...?)

Horaires ?
Délai de réponse?

VALEURS DE TERRE D'ANCRAGES

Entraide — Reconnaissance de la Dignité de chacun.e
Honnêteté — Tolérance — Recherche de l'autonomie

La première rencontre

3

Bénévole hébergeur.se
+
personne accompagnée

Mise en relation, écoute de chacun.e et définition du cadre de la relation

SI POSSIBLE CHEZ L'HEBERGEUR

En présence du. de la coordinateur.trice d'hébergement, de la personne relais ou de la permanente salariée de TdA.
Pour mettre sur pied les accords et les modalités nécessaires pour commencer la cohabitation.

BESOINS ET LIMITES DE CHACUN.E

Ecouter les attentes de la personne exilée.
Certaines personnes demandent un lien amical, d'autres surtout pas !
Parler de la disponibilité de chacun.e.
S'accorder pour une relation de cohabitation de confiance et bienveillante
garder contact avec la personne relais et le coordinateur d'hebergement
*Les **ancrages**, c'est nos repères, nos connaissances sur la vie locale, nos soutiens amicaux et familiaux, nos habitudes...*

MODE RELATIONNEL

Fréquence des rencontres?
Comment se joindre (tél, Whatsapp...?)

Horaires ?
délai de réponse?

VALEURS DE TERRE D'ANCRAGES

Entraide — Reconnaissance de la Dignité de chacun.e
Honnêteté — Tolérance — Recherche de l'autonomie

Sujets à aborder lors des rencontres régulières avec la personne accompagnée

POUR TOUTE QUESTION, NE PAS HÉSITER À SOLLICITER LES RÉFÉRENT.E.S D'ACCOMPAGNEMENT OU L'ENSEMBLE DE L'EQUIPE DES PERSONNES-RELAIS

TÉLÉPHONE

Est-ce que la personne peut téléphoner facilement?

Est-ce qu'elle utilise internet, quelle autonomie?

TRAVAIL

La personne trouve-t-elle du travail?
Est-ce que ça lui plaît? (conditions)
Et le salaire?

- *A-t-elle des fiches de paie?*
- *Le dispositif CESU?*

ACCÈS A LA SANTÉ

Comment ça va, la santé ? Et le moral, le sommeil?
Y a-t-il des besoins médicaux?
- Penser au dentiste

(un petit check-up n'est pas inutile!)

Sait-elle où se faire soigner? (médecin, PASS...)

Est-ce que la personne a la CMU? L'AME?

MOYENS FINANCIERS

La personne a-t-elle des revenus? (travail...)

Allocation ADA est-elle en place; si oui, la carte fonctionne-t-elle?

Un compte bancaire a-t-il été ouvert ?

MOBILITÉ

Est-ce que la personne se déplace seule?

Abonnement TCL en place?
La personne peut-elle le payer?

Autre moyen de transport? (vélo...)

LOGEMENT

Le logement est-il satisfaisant?
Le prix est-il convenable?

Quelles relations avec les hôtes / colocataires...?

EDUCATION

Quelle aisance avec le **français** écrit, oral?
Quels projets de formation?
La personne est-elle motivée par l'apprentissage?

A-t-elle accès à un programme adapté?

DÉMARCHES ADMINIS-TRATIVES

Il y en a tant !

> Obtenir un suivi par la Maison de la Métropole

Déclaration d'impôts à faire même si on ne gagne rien...

ACTIVITÉS ET VIE SOCIALE

La personne se sent-elle entourée ?

Quelles envies de loisirs / activités ?

CHARTE DE L'ASSOCIATION TERRE D'ANCRAGES

OBJECTIF DE TERRE D'ANCRAGES

«Combattre l'exclusion en incarnant un modèle de société SOLIDAIRE, et en pratiquant l'HOSPITALITE et l'ENTRAIDE.»

VALEURS

Ecoute et rencontre de l'Autre. Bienveillance. Considération. Discrétion. Entraide et Faire en commun. Autonomie de chacun.e. Responsabilité. Confiance. Honnêteté.

ENJEUX

- Utilité sociale : la réussite du projet associatif se mesure à son utilité. Les accompagnements et hébergements doivent être validés par les personnes soutenues, qui sont les seules juges de l'utilité des actions de l'association.
- Oppression systémique : la dissymétrie des situations, entre personnes exilées et personnes stables et insérées dans la communauté d'accueil, et le contexte historique et politique font que les personnes se situent forcément soit dans les dominant.e.s ou les dominé.e.s. C'est important de le reconnaître car cela vient forcément perturber notre volonté d'avoir des relations égalitaires. Nous ne le prenons pas comme un problème mais comme un défi. Nous y sommes attentifs dans nos modalités de gouvernance et nos relations interpersonnelles.

EN PRATIQUE

Les membres prennent un engagement avec des responsabilités précises et délimitées dans le temps. Le soutien accordé aux membres issus de l'immigration est lui aussi limité en moyens et dans le temps. Ces délimitations se décident en concertation avec les autres membres de l'association, du C.A, de la salariée.

L'association fonctionne par la collaboration de tou.te.s, qui ont envie et plaisir à faire ensemble, dans une gouvernance partagée. Les assemblées mensuelles en sont la meilleure expression.

L'association prend en compte les besoins de ses membres et cherche à y répondre : Information et compréhension. Besoin de sens et d'Utilité. Communication entre tou.te.s, sécurité relationnelle. Accompagner les membres soutenus dans leur intégration en France. Accompagner les bénévoles dans leur engagement, les écouter.

Les actions de l'association sont délimitées par ses limites humaines (nombre de bénévoles actif.ve.s) et limites financières.

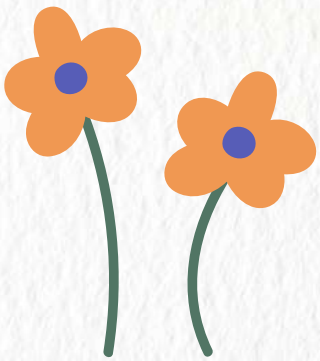

CHARTE DE L'HEBERGEMENT
ASSOCIATION TERRE D'ANCRAGES

Terre d'Ancrages est une association visant à créer un réseau d'accueil et d'entraide à Lyon pour des personnes exilées.
Tous les membres du réseau d'hébergement de Terre d'Ancrages participent autant que possible à la vie de l'association.
Chaque réseau d'hébergement s'organise autour d'une personne accueillie, sa personne-relais, ses 3 foyers d'accueil, et est coordonné par un.e bénévole.

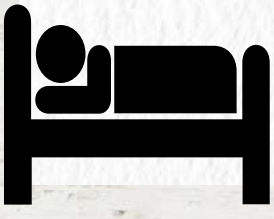

ENGAGEMENT

DE LA PERSONNE ACCUEILLANTE

Les personnes qui accueillent doivent respect et bienveillance à la personne accueillie. L'accueil se fait sans contrepartie aucune.
L'accueillant.e s'engage à héberger dans de bonnes conditions, et d'aménager tant que possible un espace d'intimité pour chacun. L'accueillant.e ouvre la discussion avec la personne accueillie pour établir des règles de vies.
L'accueil s'organise sur un calendrier d'hébergement autour d'une boucle de plusieurs foyers d'hébergements pour une personne accueillie, qui, bien que flexible et modifiable selon les obligations de chacun, se doit d'être respecté par toutes les parties impliquées. Le.la coordinateur.rice de la boucle d'hébergement est le.la partenaire priviligié.e pour mettre en place ce calendrier. L'accueillant n'a pas vocation à pourvoir tous les besoins de la personne accueillie. La personne relais est le contact à privilégier dans le cas de problématiques pratiques (par exemple prise de rendez vous médicaux...) ou en cas de tensions avec l'accueilli. En cas de dommages matériels ou de dégradations, c'est l'assurance responsabilité civile de l'accueillant qui doit être sollicitée. Terre d'Ancrages peut aussi étudier des solutions d'indemnisation au cas par cas.

DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

La personne accueillie doit respect et bienveillance aux personnes qui l'accueillent.
La personne accueillie échange avec ses hôtes sur les habitudes de cohabitation: horaires, bruit, usage de la cuisine... etc. Elle cherche à aider tant que possible pour les gestes de la vie quotidienne.
La personne accueillie se doit, avec l'aide de l'association, de mener à bien ses démarches administratives pour obtenir des aides existantes (comme les colis des restos du coeur), et à terme l'obtention d'un logement.

DE LA PERSONNE RELAIS

La personne relais fait partie de l'équipe des bénévoles de la branche Hébergement et Accompagnement. Elle participe aux réunions d'équipe.
La personne relais entretient un lien d'amitié et de soutien à la personne accueillie. Elle est également en lien étroit avec ses foyers d'accueil.
La personne relais, aux côtés de la personne accueillie, partage ses difficultés présentes, et l'encourage à mettre en œuvre des démarches d'intégration.
La personne relais tient au courant l'équipe de l'avancée du parcours administratif de la personne qu'elle accompagne, de ses besoins, et des démarches qu'elle a engagées.

DE LA PERSONNE COORDINATRICE

Le.a coordinateur.rice de boucle/colocation fait partie de l'équipe des bénévoles de la branche Hébergement et Accompagnement. Il.elle participe aux réunions d'équipe.
Le.a coordinateur.rice de boucle anticipe et organise les transitions lors du passage de la personne accueillie d'un foyer à un autre.
Le.a coordinateur.rice de boucle veille à la bonne organisation de l'hébergement; Il.elle en rend compte à l'équipe d'Hébergement. (document partagé)
Il.elle veille à ce que quelqu'un assure l'accompagnement de la personne dans le nouveau lieu si besoin.
Le.a coordinatrice de boucle est disponible et à l'écoute des foyers s'accueil pour toute difficulté pratique qu'ils pourraient avoir.
Il/elle veille à ce qu'il y ait régulièrement des temps de rencontre avec la personne accueillie et tout son réseau d'hébergement.
Le.a coordinateur.rice de boucle s'engage à tenir l'association au courant des problèmes éventuels dans les hébergements afin d'anticiper tout changement et garantir la continuité de l'accueil.

Organigramme

Adhésion à l'association

Adhésion 2023 à terre d'ancrages

Cotisation organisé·e par Terre d'Ancrages

HelloAsso

Pourquoi?

Adhérer à terre d'ancrages, c'est défendre une cause qui nous tient à cœur : l'accueil inconditionnel des personnes exilées. C'est également contribuer au développement de l'association.

Faites votre adhésion annuelle

https://www.helloasso.com/associations/terre-d-ancrages/adhesions/adhesion-2023-2024-a-terre-d-ancrages

Dons

Afin de pouvoir continuer notre travail associatif et à financer plus de 20 colocations solidaires, nos actions pour l'accueil digne et chaleureux des personnes exilées et combattre l'isolement social **nous avons besoin de votre soutien !!!**

don mensuel

Prélèvement chaque mois d'un montant que vous choisirez sur Helloasso ou directement par virement bancaire.

don ponctuel

montant libre et ponctuel sur Helloasso ou directement par virement bancaire

Faites un don

https://www.helloasso.com/associations/terre-d-ancrages/formulaires/7

Envoyez-nous un mail à ancrages.reseau@mailfence.com pour avoir notre IBAN/RIB

CONTACT

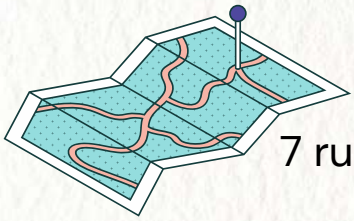

7 rue Auguste Delacroix, 69007 Lyon

ancrages.reseau@mailfence.com
reseau@terredancrages.org

0638016069

terredancrages.org

Retrouvez nous sur: